

88, avenue Jean Lebas
59100 – ROUBAIX
Tél : 03 20 66 91 92
mariewittmann@wanadoo.fr

LISTE DES DOCUMENTS A REUNIR POUR UNE DEMANDE DE DIVORCE

Voici la liste des pièces non exhaustive qu'il est nécessaire de rassembler en vue de la procédure de divorce :

- Copie de la carte vitale avec précision de la CPAM dont vous dépendez
- Copie du livret de famille
- Copie du contrat de mariage
- Copie de votre pièce d'identité en cours de validité
- Copie de la dernière déclaration d'impôt et du dernier avis d'imposition sur le revenu
- Copies des justificatifs des traitements, salaires, ressources et revenus de l'année en cours et au minimum les 3 dernières fiches de paie ou justificatifs des moyens d'existence sur les 3 derniers mois
- Justificatifs concernant la perception de prestations sociales (API, RSA, allocations familiales, allocations logement)
- Liste de l'intégralité des comptes bancaires ouverts au nom de chacun des époux
- Copies des relevés bancaires à la date de la séparation si elle est déjà intervenue, sinon copies des derniers relevés de comptes bancaires
- Copies de toutes pièces justificatives concernant les avantages matrimoniaux (donations entre époux...) et /ou les donations ou héritages perçus avant ou pendant le mariage
- Copies des titres de propriété des biens immobiliers
- 2 à 3 évaluations récentes des biens immobiliers et de leurs valeurs locatives
- Copie des justificatifs des crédits en cours avec tableaux d'amortissement
- Copie des justificatifs concernant les assurances vie
- Copie des justificatifs concernant le montant de PEE, participations d'entreprise ou stock-option
- Copie des statuts de SCI ou de toute société et extrait Kbis
- Copie du dernier bilan comptable de SCI ou toute société
- Copie du plan de surendettement
- Copie de la carte grise de tous les véhicules appartenant aux époux et valeur argus
- Relevé de carrière (à réclamer à votre CRAM)
- Simulation des droits à retraite (à réclamer à votre CRAM ou caisse de retraite complémentaire)
- Certificats de scolarité pour les enfants majeurs
- Copies des justificatifs des frais de scolarité ou d'études supérieurs, cantine et activités extra -scolaires des enfants mineurs ou majeurs à charge
- Copie de la quittance de loyer récente
- Copie du dernier avis de taxe d'habitation
- Copie du dernier avis de taxes foncières
- Copie du dernier avis d'imposition CRG, RDS
- Copies des 2 derniers avis d'imposition sur la fortune